Editorial

L'énergie renouvelable, une chance pour la Commune de Val-de-Ruz



Après l'aboutissement du référendum lancé contre la loi sur l'énergie (LEne, votée par les Chambres fédérales en septembre 2016), la population suisse est invitée à s'exprimer au sujet de la «stratégie énergétique 2050». Cette dernière

se traduit par la mise en place de mesures visant à augmenter l'efficacité énergétique, favoriser les énergies renouvelables et contribuer à la recherche et à l'innovation.

Le 21 mai 2017 se déroulera la votation fédérale sur cet objet, dont les enjeux revêtent une grande importance pour notre Commune. En effet, le Conseil communal est convaincu que le virage vers les énergies renouvelables est primordial et passera par le développement éolien sur son territoire. Dans sa très grande majorité, le Conseil général partage la même appréciation que l'Exécutif dans ce domaine.

Pour mémoire, le 18 mai 2014, la population neuchâteloise a également eu l'occasion de s'exprimer au sujet de la question éolienne sur le territoire cantonal. Les citoyennes et les citoyens de Valde-Ruz ont rejeté par 66% de «non» l'initiative «Avenir des crêtes: au peuple de décider» et ont, par contre, plébiscité par plus de deux tiers de «oui» le contre-projet qui institue l'implantation de cinq sites éoliens (dont trois sur le territoire communal).

L'engagement des Autorités en faveur du développement durable a permis la réalisation de projets notables. Un chauffage à distance s'étend sur deux villages, Cernier et Fontainemelon, utilisant le bois indigène. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits des bâtiments communaux. L'optimisation de l'éclairage public est en cours de réalisation. L'isolation thermique du parc immobilier de la Commune se poursuit de même que sa participation au développement des parcs éoliens sur son territoire.

Les projets en lien avec le développement éolien représenteront également une plus-value significative pour l'économie locale. Un bon tiers des importants investissements prévus pourrait être réalisé par des entreprises locales, en matière de terrassement et de génie civil par exemple, ce qui n'est pas négligeable.

Parallèlement au principe de développement des énergies renouvelables que la Commune soutient, il s'agira aussi de privilégier les économies de ce bien si précieux qu'est l'énergie. L'Exécutif travaille à la mise en place, à terme, d'une «éco-région» à Val-de-Ruz. C'est dans cette optique que le Conseil communal vous invite à apporter votre soutien à la loi sur l'énergie (LEne) en votation populaire, le 21 mai 2017, et à favoriser ainsi la stratégie énergétique 2050.

François Cuche, conseiller communal

Fermeture des bureaux

A l'occasion des fêtes de Pâques, les bureaux de l'administration seront fermés du vendredi 14 avril 2017 au lundi 17 avril 2017. Réouverture selon l'horaire habituel le mardi 18 avril 2017.

Au boulot à vélo

Activité physique, esprit d'équipe et fun – ça c'est «bike to work». La plus grande action pour la promotion du vélo en mai et juin.

Il s'agit d'un événement national pour la promotion de la santé dans les entreprises. Chaque année, plus de $54^{\circ}\!000$ pendulaires pédalent sur le chemin du travail, pendant les mois de mai et juin. Environ 1'800 entreprises consolident l'esprit d'équipe et le bien-être de leurs collaborateurs grâce à «bike to work» et s'engagent pour promouvoir un comportement durable en terme de mobilité.

La Commune de Val-de-Ruz y a participé avec quatre équipes en 2016, soit 16 collaborateurs. Nous invitons les entreprises de la région à inscrire également des équipes afin de promouvoir des habitudes plus saines pour leur personnel et l'environnement.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site www.biketowork.ch. Les délais courent jusqu'au 30 avril pour l'action de mai ainsi que de mai & juin, jusqu'au 31 mai pour l'action de juin uniquement.

L'administrateur de l'énergie renseigne au 032 886 56 80 ou à energie.val-deruz@ne.ch.

Foire de Coffrane

La traditionnelle foire de Coffrane se déroulera le lundi 24 avril 2017. Divers stands proposant des spécialités s'installeront au centre du village. Les sociétés locales organiseront plusieurs festivités durant le week-end précédant la foire. Le centre du village sera fermé à la circulation routière du samedi 22 avril à 10h00 au mardi 25 avril à 12h00. Durant cette période, le trafic routier sera dévié:

- dans le sens Boudevilliers Montmollin par la rue de Dessous;
- dans le sens Coffrane Les Geneveys-sur-Coffrane par la route des Sottards.

Les accès aux immeubles devront demeurer libres afin de permettre l'intervention des services publics.

Camps d'hiver au CSVR

Les élèves du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) bénéficient de camps blancs en 7°, 9° et 11° année. C'est une classe de Coffrane qui a ouvert les feux et affûté ses skis en janvier déjà.

Puis, du 20 au 24 février 2017, les élèves de 9° et de 11° ont vécu une magnifique semaine à travers les camps blancs, culturels ou polysportifs. De Bergame aux Emibois en passant par Zinal, les Collons, la Tzoumaz et Leysin, les adolescents du Val-de-Ruz ont goûté à différentes valeurs: camps sans smartphone pour favoriser les relations humaines, respect mutuel dans une vie communautaire, enrichissement culturel, dépassement de soi sur les pistes, endurance dans l'effort physique, actions positives valorisées par un ticket d'entrée à la «boum» du dernier soir, pour n'en citer que quelques-unes.

Du 13 au 17 mars, les autres classes, au cycle 2, ont pu partager le même type d'expérience formatrice dans la construction d'un jeune, citoyen en devenir.

Les camps sont une extraordinaire école de vie favorisant positivement le climat scolaire et donc les apprentissages au quotidien.

Travaux routiers

Avec l'arrivée des beaux jours les chantiers suivants vont reprendre:

- à Savagnier, le service des ponts et chaussées termine la réfection de la rue des Forgerons;
- à Fontainemelon, Viteos SA reprend les travaux de raccordement du chauffage à distance, touchant, dans un premier temps, la rue de Bellevue ainsi que le chemin du Collège. L'avenue Robert pourrait également subir des perturbations de trafic lors du raccordement du collège.

Retrouvez l'ensemble des chantiers en cours sur notre site Internet.

Activités bruyantes

Le printemps est de retour, le moment est venu de s'occuper des jardins et des alentours d'immeubles ou de maisons. Afin que cela se fasse dans le respect du voisinage, les travaux bruyants sont interdits les dimanches et jours fériés ainsi que du lundi au samedi de 20h00 à 07h00.

Ces dispositions figurent en détail dans le règlement de police consultable sur notre site Internet.

N'oubliez pas de porter les protections adéquates lors de l'utilisation de vos outils de jardinage, afin de prévenir tout accident. Pour tout renseignement à ce sujet: www.bpa.ch.

Mise à ban

Toute personne non autorisée a l'interdiction de circuler ou de stationner sur les sites en lien avec la gestion de l'eau. Il s'agit par exemple des réservoirs, des lieux de captage ou des stations de pompage.

Les contrevenants pourront être punis d'une amende.

Pour davantage d'informations, l'administration des eaux renseigne au 032 886 46 40 ou à eaux.val-de-ruz@ne.ch.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en avril 2017:

- Bichsel Annalise et Christian aux Geneveyssur-Coffrane leurs 50 ans de mariage;
- Claude Marilyn et Jean aux Hauts-Geneveys leurs 50 ans de mariage;
- Gafner Regina et Francis à Dombresson leurs 50 ans de mariage;
- Challandes Marceline et Marcel à Cernier leurs 50 ans de mariage
- Cuche Andrée et Michel au Pâquier leurs 50 ans de mariage;
- Wälti Thérèse à Coffranc ses 90 ans.

Abonnement piscines

Pensez à commander votre abonnement à prix réduit. Celui-ci permet à son bénéficiaire de se rendre, durant l'année 2017 et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales situées à Cernier (La Fontenelle), aux Geneveys-sur-Coffrane (centre sportif) et à Engollon (piscine extérieure).

Le formulaire de commande se trouve à la page 4 et est disponible sur notre site Internet.

Pour tout renseignement: 032 886 56 33 ou loisirs.val-de-ruz@ne.ch. Délai de commande: 30 avril 2017.

